

DÉPARTEMENT
HAUT-RHIN

CANTON
WINTZENHEIM

COMMUNE
ZIMMERBACH

ARRÊTÉ DU MAIRE N° 003/2021

RELATIF À LA CIRCULATION

Le Maire de la commune de Zimmerbach,

VU la loi des 19-22 juillet 1791, article 46 de la loi municipale locale du 06 juin 1895, article 16, relative aux pouvoirs de police du Maire ;

VU les articles R 44 et 225 du Code de la Route ;

VU les articles L2213-1, L2213-2, L2542-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les arrêtés interministériels du 22 octobre 1963 et 24 novembre 1967, relatifs à la signalisation routière ;

CONSIDÉRANT les chutes de neige ou de pluies verglaçantes, dans des proportions importantes,

CONSIDÉRANT l'alerte météo vigilance orange : neige-verglas dans le Haut-Rhin,

CONSIDÉRANT le risque d'accidents de la circulation sur le Zimmerbacher Straessle CV N°6 qui relie Zimmerbach à la route départementale 417,

CONSIDÉRANT l'arrêté n° 15/2021 de la commune de Wintzenheim qui interdit la circulation sur le Zimmerbacher Straessle CV N°6,

ARRÊTE

- Article 1^{er}** : La circulation est interdite à compter du **VENDREDI 15 JANVIER 2021 à 8h jusqu'à nouvel ordre**, sauf pour les riverains et les véhicules de secours, sur la portion de la rue Saint-Gilles et du Zimmerbacher Straessle CV N°6 allant du carrefour avec la rue du Président Siben et la rue du Pflixbourg au début du Zimmerbacher Straessle CV N°6 de la commune de Wintzenheim.
- Article 2** : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers.
La signalisation sera assurée conformément à l'instruction ministérielle sur la signalisation routière par la commune.
- Article 3** : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.
- Article 4** : Une ampliation du présent arrêté est transmise à :
 → Tribunal de Grande Instance de Colmar ;
 → Tribunal d'Instance de Colmar ;
 → Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Wintzenheim ;
 → Brigades Vertes ;
 → Centre de Traitement des Alertes à COLMAR ;
 → Service des déchets - Colmar Agglomération ;

Fait à Zimmerbach, le 15 janvier 2021



L'Adjoint au maire, Benjamin HUIN--MORALES